

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 15 octobre 2019

Date de convocation : 10 octobre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 0 Votants : 18

L'an deux mille dix-neuf, le 15 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER.

ABSENTE : Delphine CRASPAY

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2019-34 : Approbation de dissociation de la facturation des entrées piscine Nayeo et du transport des scolaires du 1er degré

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Nay relative au transport des scolaires du 1^{er} degré de la CCPN à la piscine Nayeo,

M. le Maire informe l'Assemblée que le transport scolaire des élèves du 1^{er} degré du Pays de Nay à la piscine Nayéo est une prestation externalisée dans le cadre d'un marché pluriannuel dont le montant est révisé tous les ans (en septembre).

Considérant que le Conseil Communautaire a approuvé la dissociation des tarifs d'entrée pour la piscine (fixée par convention) et des tarifs de la prestation de transport (facturation trimestrielle sur la base du tarif en cours du marché sur la période considérée).

Ceci étant exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE la dissociation des tarifs d'entrée pour la piscine (fixés par convention) et des tarifs de la prestation de transport.

VOTE

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 16/10/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/10/2019